LRMC V3.22 26012018 R

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LETTRE DE RELANCE
Art. L.257-0 B du Livre des procédures fiscales

[redacted]

Vos démarches

Votre centre des finances publiques

SIE LA COTE SAINT-ANDRE
3 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
38261 LA COTE SAINT ANDRE CEDEX
Tél. : 04 74 20 59 04
Courriel :
sie.la-cote-saint-andre@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « CONTACT ».

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE LA COTE SAINT-ANDRE
3 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
38261 LA COTE SAINT ANDRE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :	532469608 00022
Référence du document :	17 38 0599867 07
Référence de l'avis initial :	17 38 0364906 34
Établi à la date du :	27/02/2018

M LYBLIAMAY YENKONG
191 CHEM DE VERS
38440 ST JEAN DE BOURNAY

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé dans les délais votre **rôle général** de **COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES** et/ou **d'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX 2017** dont la date limite de paiement était le **15/12/2017.**

Je vous invite à régulariser votre situation dans les meilleurs délais. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Vous disposez également de ce délai de trente jours pour contester la majoration appliquée conformément à l'article L. 80 D du Livre des procédures fiscales.

Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés pour payer la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public
GAILLARD YVETTE

Votre situation

Situation arrêtée au (1) :		20/02/2018
Montant de l'impôt		258,00 €
Majoration de 5 % sur acompte (2)		
Versements effectués dans les délais (3)		
Reste à payer à la date limite de paiement		258,00 €
Majoration de 5 % sur le reste à payer (4)	+	13,00 €
Versements effectués hors délais		
Reste à payer		**271,00 €**

Vous pouvez payer en ligne sur le site impots.gouv.fr

Réservé à l'administration :
38060/092/2017

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP SEPA ou par chèque bancaire. Ne joignez aucun autre document
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU | SIGNATURE

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Veuillez détacher le talon ci-contre en suivant les pointillés.

M LYBLIAMAY YENKONG
191 CHEM DE VERS
38440 ST JEAN DE BOURNAY

CLP054032015708 *

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ005002173805998670 7TIP
DGFIP ICS : FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE
17 38 0599867 07 C 092 2017 38060 15/12/2017 **Montant : 271,00 €**

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9

173805998677 M LYBLIAMAY

001110000122 8309201738059986707038060 0994906 27100